

perte qu'a subie le Sénat par le décès d'un membre venant de ma propre province, le sénateur Golding, collègue respecté par les deux Chambres et, plus récemment, membre du comité que j'ai l'honneur de présider. Je crois pouvoir affirmer au nom de tous ceux qui faisaient partie du comité permanent des divorces qu'il en était un membre très précieux. Je puis aussi ajouter en toute confiance que les premières pensées de chacun de nous sont des pensées de condoléances à l'endroit des membres de sa famille qui ont perdu un père tendre et aimant et un membre distingué de leur cercle familial. Les enfants du sénateur Golding ont dû être fiers de sa magnifique carrière. Ils ont dû reconnaître la valeur et la force de caractère dont il a toujours fait preuve.

J'ai connu le sénateur Golding pendant de nombreuses années. J'ai eu l'honneur de parler en son nom: à l'occasion d'une des plus importantes réunions de sa campagne, qui remonte à 1932, j'ai été son principal orateur. L'ayant connu intimement, je lui ai voué depuis lors mon admiration. Il est sorti victorieux de cette campagne comme des autres par la suite. Je l'ai suivi à la Chambre des communes en 1940. J'ai constaté qu'il y était, comme il méritait de l'être, un député bien en vue, jouissant de la confiance de toute la Chambre. A preuve, il a présidé pendant très longtemps le comité plénier. Je sais fort bien qu'il jouissait de la confiance du gouvernement de l'époque et du respect de tous ses collègues. J'ai été nommé au Sénat en 1945 et il est venu m'y rejoindre en 1949. La confiance qu'il inspirait lui a tout de suite fait prendre de l'ascendant dans cette enceinte. La franchise et la clarté avec lesquelles il s'exprimait, la valeur réelle de son caractère lui avaient mérité l'affection de nous tous et nous restions suspendus à ses paroles.

J'ai été nommé président du comité permanent des divorces en 1954. Ainsi que l'honorable leader du gouvernement (l'honorable M. Asetline) l'a signalé, feu notre collègue faisait déjà partie de ce comité et il y fournissait son précieux concours. Parmi tous les comités du Sénat, c'est sans doute le comité des divorces qui est le plus astreignant, et il y était le membre le plus assidu. Il est arrivé que certains sénateurs aient été aussi assidus que lui: cependant, ils ne l'ont jamais été plus. Mais ce n'est pas tout. En plus de fréquenter avec assiduité les séances de ce comité, il y accomplissait un travail zélé, aidant à l'administration de la justice que dispense le comité et ayant toujours une parole bienveillante aux lèvres. Son absence se fera grandement sentir au sein de ce comité non seulement à cause de la part qu'il prenait à ses travaux, mais il nous manquera beaucoup et je suis certain que, lors de notre

première réunion demain matin, une triste vue s'offrira à nous, celle de son fauteuil vide.

Je ne saurais renchérir sur ce qui a été dit des faits en général. Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage. Mais je tiens à dire à sa famille que le Canada a perdu un serviteur fidèle et précieux. Sa famille a perdu un père généreux et affectueux; pour ce qui est de nous du Sénat, nous avons perdu un ami éprouvé, sincère et loyal.

L'honorable G. Percival Burchill: Honorables sénateurs, je ne puis ajouter beaucoup à ce qui a déjà été dit, et si bien dit, par les préopinants, en hommage à notre défunt collègue, William H. Golding. Ceux qui ont pris la parole avant moi ont exprimé les sentiments que nous éprouvons tous à son égard. Qu'il me suffise alors de dire, et je suis certain que vous en conviendrez tous avec moi, que notre Chambre s'est appauvrie par suite du décès du sénateur Golding.

Cependant, qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots à ce que mon collègue de Gloucester (l'honorable M. Veniot) a dit à propos de la perte que nous avons subie, au Nouveau-Brunswick, par suite du décès du sénateur Léger, car il a été un représentant très fidèle de sa province et a toujours eu à cœur les intérêts de sa province et de sa circonscription.

J'ai toujours admiré son courage. Pendant des années, il a résisté courageusement contre son mauvais état de santé, tout affligé et handicapé qu'il fût, et c'était un dur combat pour lui que de chercher ainsi à tenir le coup, afin d'être toujours prêt à assister aux séances du Sénat et à celles des comités. Quand je le rencontrais dans le couloir, j'essayais de m'imaginer les difficultés qu'il avait à surmonter, le combat qu'il avait à livrer, et j'ai toujours eu la plus grande admiration pour son courage.

D'autres ont esquissé la carrière du regretté sénateur et la fidélité avec laquelle il a représenté ses commettants à la Chambre des communes, et nous savons tous qu'ici il s'est toujours révélé un membre très apprécié. Versé en procédure et en pratique parlementaires, il était parfaitement au fait de tous les règlements. J'ai assisté à ses funérailles avec le sénateur Taylor (Westmorland) et le sénateur Savoie. Le cortège nombreux qui s'était rassemblé pour lui rendre hommage, et qui comprenait plusieurs personnalités venues d'endroits éloignés, était un témoignage silencieux, mais combien éloquent, de la très haute estime qu'on manifestait au sénateur Léger.

L'honorable John G. Higgins: Honorables sénateurs, je vous demande de bien vouloir m'accorder quelques minutes pour rendre hommage à celui qui, ces dernières années, a été mon guide, mon conseiller et mon ami.